

DIRECTIVE HABITATS
Périmètre de consultation des sites susceptibles
d'être reconnus d'importance communautaire

**B6 - Landes, forêts et milieux aquatiques de la vallée de
l'Eyrieux et de ses affluents**

1/100 000ème - IGN n°50-52
Septembre 1997



DIRECTIVE HABITATS
Périmètre de consultation des sites susceptibles
d'être reconnus d'importance communautaire

B6 - Landes, forêts et milieux aquatiques de la vallée de
l'Eyréux et de ses affluents (1/2)

Périmètre de consultation des sites susceptibles
d'être reconnus d'importance communautaire

**B6 - Landes, forêts et milieux aquatiques de la vallée de
l'Eyrieux et de ses affluents (2/2)**

1/50 000ème - IGN n°2936 - 2937 - 3036 - 3037

Septembre 1997



Légende des cartes

des sites susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire



Trait continu : il délimite une zone dans laquelle les **habitats Natura 2000**, c'est à dire les milieux naturels, la faune et la flore inventoriés en application des annexes de la directive, occupent la majorité de la surface.



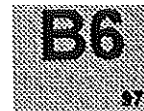
Les linéaires de cours d'eau d'intérêt communautaire sont repérés :
par un trait continu simple,



Lorsqu'il existe dans un site des milieux naturels différents bien individualisés, ces zones sont identifiées sur la carte par des numéros complémentaires qui font référence à des **modes de gestion** présentés dans la fiche.

*exemple : 1- maintenir des milieux ouverts par la pâture.
2- éviter le drainage des zones humides.*

LANDES, FORETS ET MILIEUX AQUATIQUES DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX ET DE SES AFFLUENTS



Surface : 1 655 ha

Linéaire : 61 km

Cette superficie pourra faire l'objet de précisions ultérieures et de concertations

Départements : Ardèche ; Drôme

Communes : ACCONS ; AJOUX ; ALBON ; BEAUCHASTEL ; BEAUVENE ; CHALENCON ; CREYSSELLES ; DUNIERES-SUR-EYRIEUX ; ETOILE-SUR-RHONE ; GILHAC-ET-BRUZAC ; GLUIRAS ; ISSAMOULENC ; NONIERES ; OLLIERES-SUR-EYRIEUX ; PRANLES ; SAINT-BARTHELEMY-LE-MEIL ; SAINT-CHRISTOL ; SAINT-ETIENNE-DE-SERRE ; SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX ; SAINT-GENEST-LACHAMP ; SAINT-JULIEN-DU-GUA ; SAINT-JULIEN-LABROUSSE ; SAINT-JULIEN-LE-ROUX ; SAINT-LAURENT-DU-PAPE ; SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON ; SAINT-MICHEL-D'AURANCE ; SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX ; SAINT-PIERREVILLE ; SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT ; SAINT-VINCENT-DE-DURFORT ; SILHAC ; VERNOUX-EN-VIVARAIS ; VOULTE-SUR-RHONE

INTERET DU SITE :

L'Eyrieux et ses affluents possèdent de nombreuses zones de remous et de tourbillons (affouillements), favorisant certaines espèces aquatiques.

Le long de la rivière, le dépôt de sables a rendu possible le boisement en forêt de bois blancs.

Les gorges exposent leurs falaises riches en espèces de reptiles et de rapaces.

Sur la Corniche de l'Eyrieux, on trouve plusieurs types de landes à cistes ou à genêts, ainsi que des boisements de hêtre sur basalte.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

Ces objectifs seront précisés et complétés lors des consultations locales

1 - Améliorer la qualité de l'eau, préserver l'intégrité des milieux sur les cours d'eau secondaires.

- Laisser la libre circulation vers les frayères potentielles aux poissons migrateurs: Grande alose, Alose feinte, lamproies marine et fluviatile.

- Entretenir les bords de rives, lieux de ponte des batraciens et des reptiles; favoriser la forêt de bord de cours d'eau (ripisylve).

2 - Maintenir les landes à Cistes à feuilles de Laurier et les pelouses.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :

Existant:

- Le contrat de rivière en projet pourra servir de base de réflexion pour ce site.

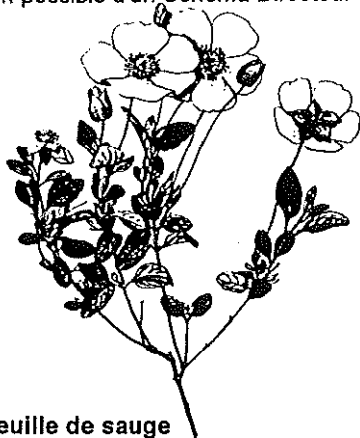
En cours:

- Mise en place possible d'un plan paysage...

A envisager:

- Intégration de l'intérêt des espèces dans le Schéma piscicole existant

- Création possible d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux,



Ciste à feuille de sauge

Source : La Grande Flore en couleurs de G. BONNIER
Belin, France, 1990



Genévrier oxycèdre

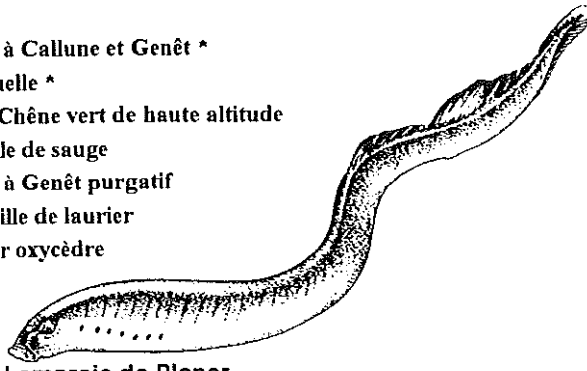
Source : La Grande Flore en couleurs de G. BONNIER
Belin, France, 1990

RESULTATS DE L'INVENTAIRE SCIENTIFIQUE :

Les travaux scientifiques ont permis de confirmer la présence sur le site des habitats et des espèces d'intérêt communautaire suivants:

7 HABITAT(S) D'INTERET COMMUNAUTAIRE DONT 2 PRIORITAIRE(S)

Lande montagnarde à Callune et Genêt *
Forêt alluviale résiduelle *
Forêt provençale de Chêne vert de haute altitude
Lande à Ciste à feuille de sauge
Lande montagnarde à Genêt purgatif
Maquis à Ciste à feuille de laurier
Matorral à Genévrier oxycèdre



Lamproie de Planer

Source : *Inventaire de la faune de France*,
Nathan, MNHN, Paris, France, 1992.

* habitat ou espèce prioritaire

11 ESPECE(S) D'INTERET COMMUNAUTAIRE DONT 1 PRIORITAIRE(S)

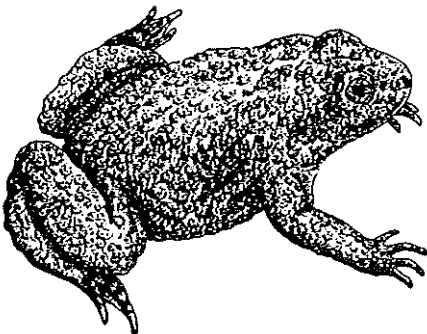
| | |
|---------------|--------------------------|
| Amphibien | Sonneur à ventre jaune |
| Chauve-souris | Petit rhinolophe |
| Coléoptère | Lucane cerf-volant |
| Crustacé | Ecrevisse à pieds blancs |
| Libellule | Cordulie à corps fin |
| Mammifère | Castor d'Europe |
| Papillon | Ecaille chinée * |
| Poisson | Barbeau méridional |
| Poisson | Blageon |
| Poisson | Chabot |
| Poisson | Lamproie de Planer |

Ce site est aussi remarquable par la présence d'espèces de faune et de flore ayant un fort intérêt patrimonial pour la France, dont certaines ont un statut de protection :

| | |
|---|----|
| Oiseaux protégés et remarquables : | 11 |
| Animaux protégés (exceptés les oiseaux) : | 21 |

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les intérêts de ce site remarquable ont été reconnus au travers de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique: ZNIEFF de type 2 n° 707, 7 10, 7 17 et 2660 et de type 1 n° 7174501, 7174502, 7104504, 70731 10 et 26604604.



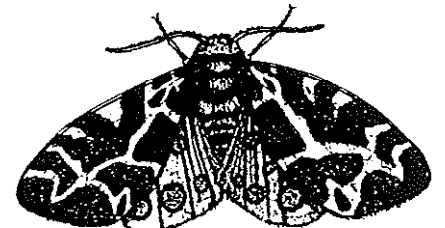
Sonneur à ventre jaune

Source : *Inventaire de la faune de France*,
Nathan, MNHN, Paris, France, 1992.



Ciste à feuille de laurier

Source : *La Grande Flore en couleurs* de G. BONNIER
Belin, France, 1990



Ecaille chinée

Source : *Inventaire de la faune de France*,
Nathan, MNHN, Paris, France, 1992.